



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20190207-CONS-AG-19-008
-DE
Date de réception préfecture : 15/02/2019

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 7 février 2019

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Création d'un emploi permanent de responsable des moyens généraux à la Direction des Affaires Générales

L'An Deux Mille dix-neuf, le 7 février à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de BASTIA en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 29 janvier 2019.

PRESENTS : Marie-Hélène VALENTINI, Catherine MEZZANA, Dominique ROSSI, Valérie BIANCHI, Thérèse LORENZI, Julien MORGANTI, Jean-Noël VALERY, Emma MUSSIER, Michel ROSSI, Ivana POLISINI, Philippe PERETTI, François-Xavier RIOLACCI, Dominique CARRIER, Linda PIPERI, Pierre SAVELLI, Jean-Jacques PADOVANI, Matteo LACAVE, Marie-Dominique GIAMARCHI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Lucien NATALI, François TATTI, Françoise VESPERINI, Jean-Joseph MASSONI.

ONT DONNE POUVOIR :

Jean ZUCCARELLI	à	François-Xavier RIOLACCI
Angèle BRUNINI	à	Ivana POLISINI
Pierre-Noel LUIGGI	à	Linda PIPERI
Michel SIMONPIETRI	à	Marie-Christine BERTOLUCCI
Céline SIMONI	à	Marie-Dominique GIAMARCHI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI

QUORUM : 21

ABSENTS : Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis MILANI, Serena BATTESTINI, Emmanuelle DE GENTILI, Marie-Paule HOUDEMER, Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Guy ARMANET, Henri POYET, Jean BIAGGINI, Etienne PERFETTI, Louis POZZO DI BORGO.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Marie-Dominique GIAMARCHI est élue secrétaire de séance.

OBJET : Création d'un emploi permanent de responsable des moyens généraux à la Direction des Affaires Générales

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'agglomération ;

Vu les arrêtés préfectoraux n°40 du 28 décembre 2016 et n°2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le budget de l'établissement ;

Vu le tableau des effectifs ;

Considérant que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant ;

Considérant que pour répondre aux besoins de la Direction des Affaires Générales, il convient de créer un poste de responsable des Moyens généraux ;

Considérant que ces missions peuvent être assurées par un agent de catégorie A de la filière administrative ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 28 janvier 2019 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE
(A la majorité)**

Contre : Ivana Polisini, Philippe Peretti, Mattea Lacave, Linda Piperi, Pierre Savelli, Jean-Joseph Massoni, Pierre-Noël Luiggi, Gilles Simeoni, Angèle Brunini

De créer un emploi permanent à temps complet de responsable des moyens généraux ;

DIT

-Que cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux et des grades suivants :

Attaché - Attaché principal ;

OBJET : Création d'un emploi permanent de responsable des moyens généraux à la Direction des Affaires Générales

-Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

François TATTI

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **15 FEV. 2019**
et publication ou notification
du **15 FEV. 2019**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOUHAOUI